

LIVRET D'ACCUEIL

FOYER RÉSIDENCE CAMILLE CLAUDEL DE VILLEPREUX

HEBERGEMENTS EN FOYERS DE VIE , EN ACCUEIL MÉDICALISÉ ET UN SEMI INTERNAT

Bienvenue

Pour toute personne qui arrive dans un nouveau lieu de vie, l'admission est un moment sensible.

La plupart d'entre vous ont déjà connu d'autres établissements et d'autres professionnels avec des fonctionnements différents. Certaines personnes vivent encore au sein de leur famille.

Changer de lieu d'habitation n'est pas toujours simple. Quelque soit votre situation, il est nécessaire de vous aider à construire de nouveaux repères.

Ce livret d'accueil a été conçu pour vous donner toutes les informations, dont vous avez besoin, pour comprendre comment se déroule la vie à Camille Claudel.

Le travail des professionnels est de vous accompagner dans tous les actes de la vie quotidienne dans le respect de vos difficultés et de vos choix de vie (besoins quotidiens, projets vacances, de loisir, vie de famille...).

L'établissement met en avant les valeurs associatives afin de garantir « la primauté des personnes ».

L'ensemble du personnel vous souhaite la bienvenue au foyer Camille Claudel.



Sommaire

Présentation de l'association, ses établissements	Page 2
Accessibilité, environnement -----	Page 3
Les différents types d'accueils, l'équipe -----	Page 4
Zoom sur les maisons -----	Page 5
Journée type -----	Page 9
Le semi internat -----	Page 10
Les prestations -----	Page 11
Les activités -----	Page 12
Vos droits -----	Page 14
Traitement des données -----	Page 15
Informations diverses -----	Page 16



Hestia78

FOYER RÉSIDENCE CAMILLE CLAUDEL
7/9 Rue Camille Claudel 78450 VILLEPREUX
Tel : 01.30.56.43.60 - Fax : 01.30.56.05.61



PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

Hestia78 EN QUELQUES CHIFFRES

HESTIA 78 est issue de la fusion d'ALTIA avec
CONFIANCE Pierre Boulenger.



16 Établissements et services

accueillant des personnes en situation de handicap allant de la petite enfance aux adultes vieillissants.

+ de 800 places
Financées par des fonds publics

+ de 300 professionnels



SES ÉTABLISSEMENTS

Éducation spécialisée
et soins à domicile

SESSAD
Rambouillet

Pôle éducatif

IME
Les Essarts le Roi
Gazeran

Pôle hébergement

Foyers d'hébergements
Villepreux
Maules
Rambouillet

FOYERS DE VIE
Villepreux
Maules

**FOYER D'ACCUEIL
MÉDICALISÉ**
Villepreux

Pôle travail

ESAT
Le Perray en Yvelines
Les Clayes Sous Bois
Maules
Rambouillet

Pôle service à
la personne

**CAJ
SEMI INTERNAT**
Rambouillet
Villepreux

SAVS
Rambouillet

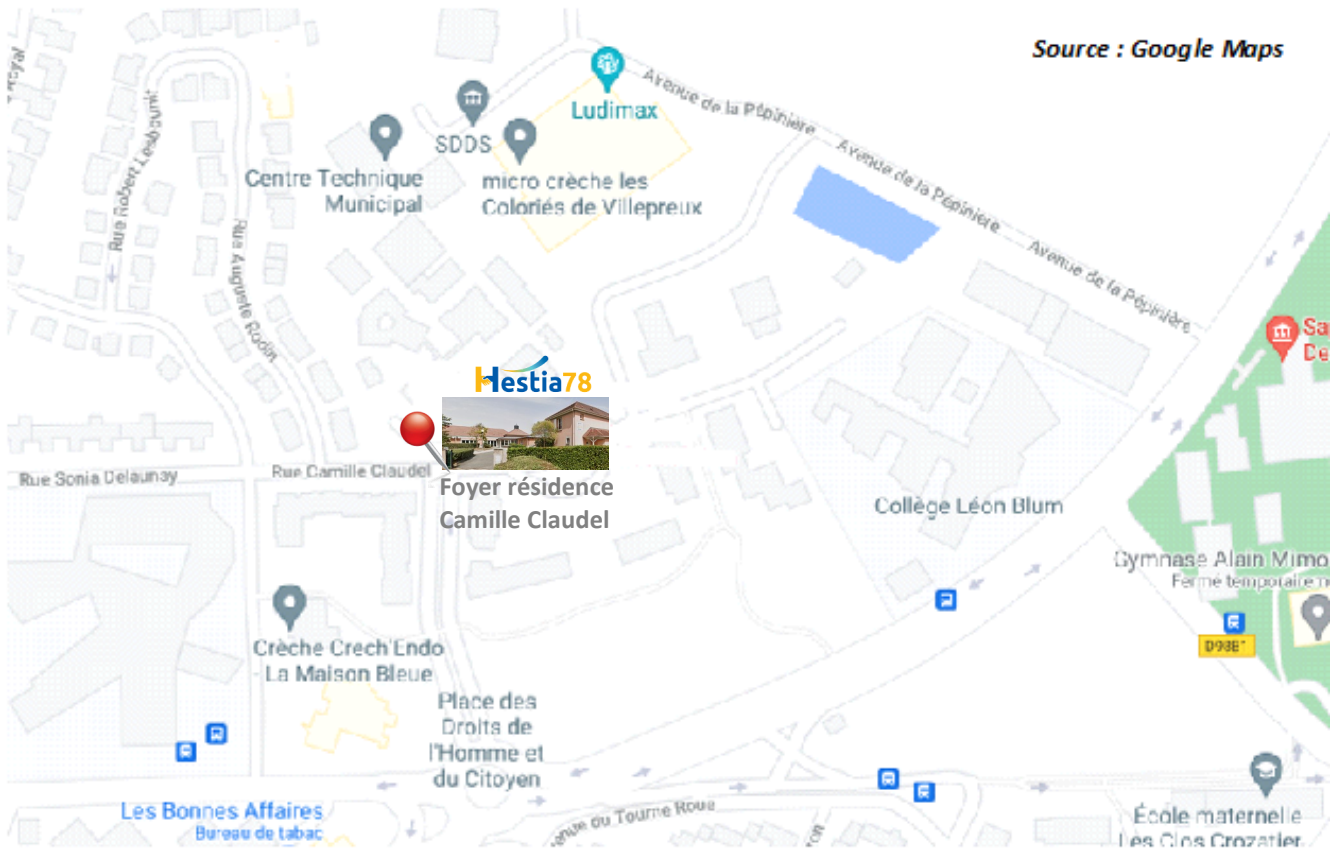
ACCESSIBILITÉ

La gare SNCF Villepreux Les Clayes dessert toutes les gares en direction de Paris Montparnasse et permet d'atteindre Versailles en moins de 10 minutes et Paris en 30 minutes.



Ligne N

Source : Google Maps



ENVIRONNEMENT

Le centre-ville, le marché, les commerces, le centre médical, les pharmacies, les associations culturelles et de loisirs, les lieux de cultes... sont très proches. Accessibles à pied, ils permettent le maintien d'une intégration sociale.



15 minutes

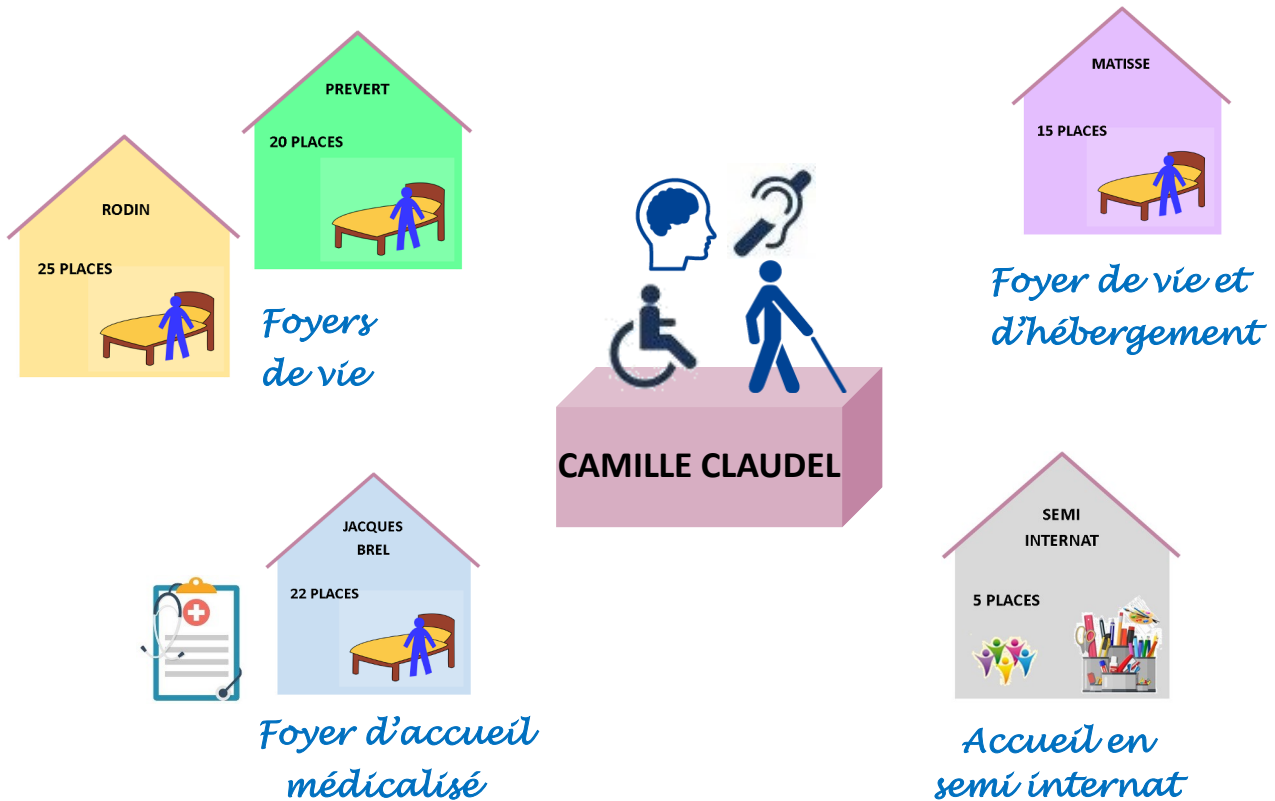


5 minutes



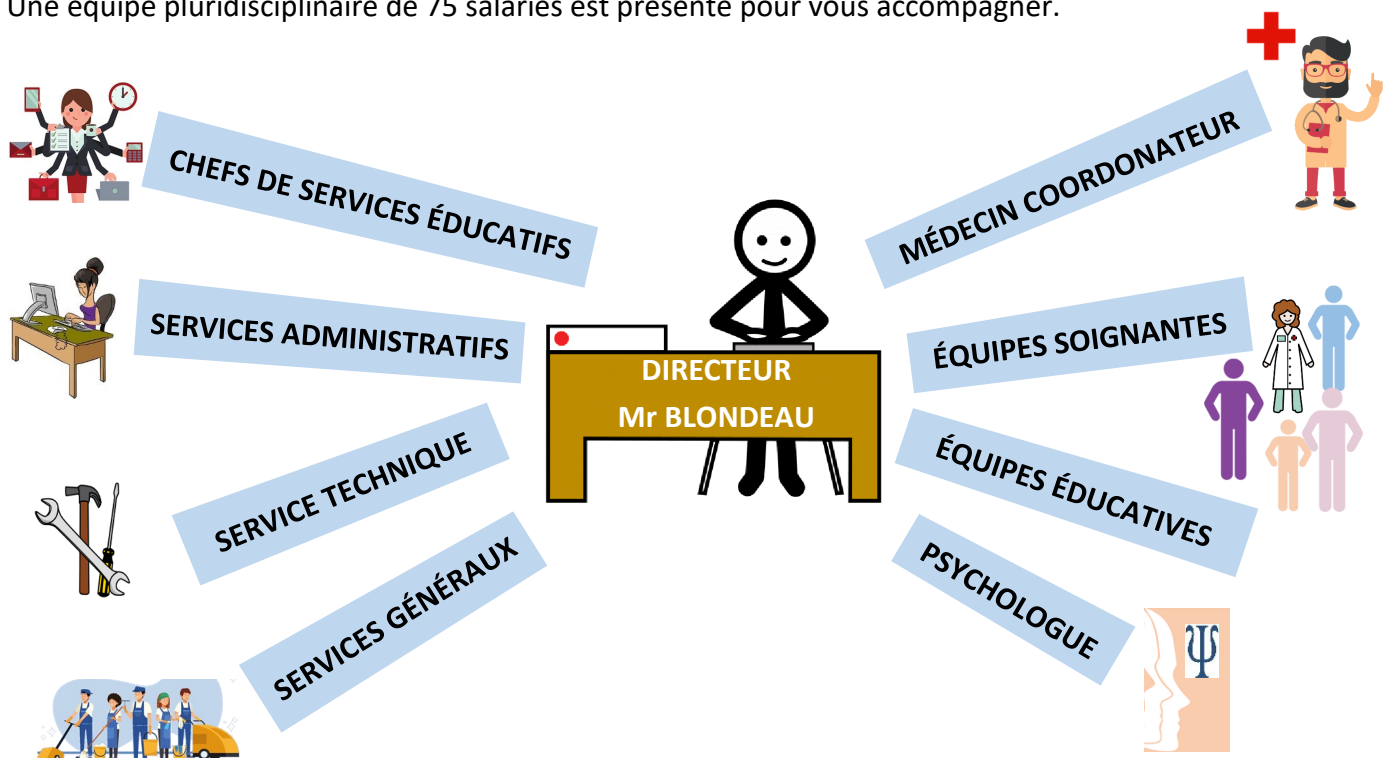
LES DIFFERENTS TYPES D'ACCUEIL

Les Foyers de la résidence Camille Claudel ont un agrément pour accueillir 87 personnes âgées de plus de 40 ans avec un handicap mental et/ou psychique et des troubles associés. Certaines sont encore en activité professionnelle totale ou partielle, d'autres sont reconnues inaptes au travail ou sont à la retraite.



L'ÉQUIPE

Une équipe pluridisciplinaire de 75 salariés est présente pour vous accompagner.



ZOOM SUR LES MAISONS



Composition de l'équipe éducative

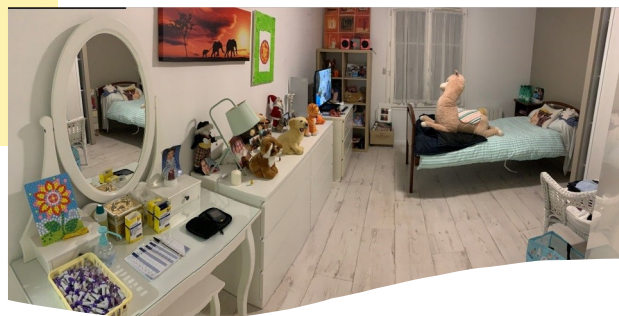
10 personnels éducatifs
dont un coordinateur



Cette maison accueille 25 personnes qui ont cessé leur activité professionnelle ou qui n'ont pas la capacité de travailler.

La maison est répartie sur deux niveaux avec ascenseur :

- ◆ 25 chambres individuelles avec salle de douche et WC.
- ◆ Un salon, une cuisine équipée ainsi qu'une véranda.
- ◆ Une salle de réunion
- ◆ Une salle d'activités
- ◆ Une salle de soin



Votre dossier médical est suivi par une infirmière du foyer. En fonction de votre autonomie, vous pouvez être accompagné à vos rendez-vous médicaux par l'accompagnatrice médicale ou un personnel éducatif du foyer.

Des entretiens avec une psychologue sont possibles.

Vos consultations médicales se font auprès de praticiens de ville.

Si vous êtes suivi par un médecin psychiatre, il restera votre médecin.



ADMISSION : Pour être admis en foyer de vie il faut...



Une notification foyer de vie remise par la Maison De l'Autonomie.
S'inscrire auprès de « Via Trajectoire » <https://trajectoire.sante-ra.fr/Trajectoire/>
Demander le dossier unique d'admission auprès de l'assistante sociale de Camille Claudel ou sur le site Via trajectoire.



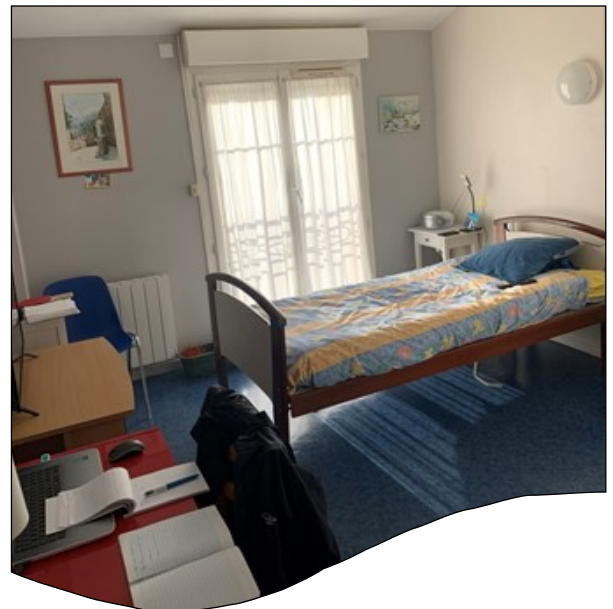
Composition de l'équipe éducative
9 personnels éducatifs
dont un coordinateur



Cette maison est destinée à héberger 20 résidents qui ont cessé leur activité professionnelle ou qui n'ont pas la capacité de travailler.

La maison est répartie sur deux niveaux avec ascenseur:

- ◆ 20 chambres individuelles avec douche et WC
- ◆ Le bureau des éducateurs
- ◆ Un salon avec télévision
- ◆ Une cuisine équipée
- ◆ Un patio



Votre dossier médical est suivi par une infirmière du foyer. En fonction de votre autonomie, vous pouvez être accompagné à vos rendez-vous médicaux par l'accompagnatrice médicale ou un personnel éducatif du foyer.



Des entretiens avec une psychologue sont possibles.
Vos consultations médicales se font auprès de praticiens de ville.
Si vous êtes suivi par un médecin psychiatre, il restera votre médecin.



ADMISSION : Pour être admis en foyer de vie il faut...

Une notification foyer de vie remise par la Maison De l'Autonomie.
S'inscrire auprès de « Via Trajectoire » <https://trajectoire.sante-ra.fr/Trajectoire/>
Demander le dossier unique d'admission auprès de l'assistante sociale de Camille Claudel ou sur le site Via trajectoire.



La maison Matisse accueille 10 personnes travaillant en ESAT ou en milieu ordinaire et 5 autres personnes en cessation d'activité professionnelle.



Composition de l'équipe éducative
5 personnels éducatifs
dont un coordinateur



La maison de plain-pied comprend :

- ◆ 15 chambres individuelles avec douche et WC
- ◆ un salon
- ◆ une cuisine équipée
- ◆ un patio



Votre dossier médical est suivi par une infirmière du foyer. En fonction de votre autonomie, vous pouvez être accompagné à vos rendez-vous médicaux par l'accompagnatrice médicale ou un personnel éducatif du foyer.



Des entretiens avec une psychologue sont possibles.
Vos consultations médicales se font auprès de praticiens de ville.
Si vous êtes suivi par un médecin psychiatre, il restera votre médecin.

ADMISSION : Pour être admis en foyer de vie ou d'hébergement, il faut...



Une notification foyer de vie ou d'hébergement remise par la Maison De l'Autonomie. S'inscrire auprès de « Via Trajectoire » <https://trajectoire.sante-ra.fr/Trajectoire/> Demander le dossier unique d'admission auprès de l'assistante sociale de Camille Claudel ou sur le site Via trajectoire.

Foyer d'accueil Médicalisé JACQUES BREL



La maison sur deux niveaux avec ascenseur PMR comprend :

- ◆ 22 chambres individuelles avec douche et WC
- ◆ un salon
- ◆ Deux cuisines salle à manger
- ◆ Deux salles de soin
- ◆ Une salle avec vidéoprojecteur

La maison héberge 20 résidents qui nécessitent un accompagnement au quotidien plus soutenu et un suivi médicalisé plus important.

Ce service a également 2 places pour accueillir des personnes de manière temporaire.



Composition de l'équipe médicale

- 1 médecin coordonnateur
- 1 infirmière à mi-temps
- 1 psychomotricienne
- 2 aides-soignants de nuit

Composition de l'équipe éducative

- 10 personnels éducatifs dont
- 4 aides soignants et un coordinateur



Le médecin coordonnateur assure votre suivi médical au foyer.

Pour vos consultations auprès de spécialistes, vous serez accompagné par l'accompagnatrice médicale.



Des entretiens avec une psychologue sont possibles.

Si vous bénéficiez d'un suivi psychiatrique, il reste rattaché au secteur dont vous dépendez.

Selon vos besoins, un kinésithérapeute et un orthophoniste interviennent au sein du foyer.



ADMISSION : Pour bénéficier d'un accueil temporaire ou être admis en foyer d'accueil médicalisé, il faut ...

Une notification foyer d'accueil médicalisé remise par la Maison De l'Autonomie.
S'inscrire auprès de « Via Trajectoire » <https://trajectoire.sante-ra.fr/Trajectoire/>
Demander le dossier unique d'admission auprès de l'assistante sociale de Camille Claudel ou sur le site Via trajectoire.

JOURNÉE TYPE

LE LEVER : Vous vous levez en fonction de votre rythme et des règles de vie de votre maison.



Selon votre autonomie, vous pouvez être accompagné au moment de la toilette.



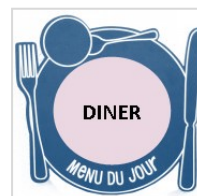
Tous les repas sont cuisinés dans nos locaux par un prestataire externe.



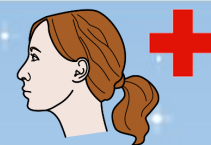
Les menus sont établis par une diététicienne qui veille au respect des régimes de chacun.

Vous avez la possibilité de déjeuner en collectif, dans les salles à manger ou en individuel, en plateau repas.

La vie en collectivité nécessite une participation de tous aux tâches quotidiennes. Vous serez amené à contribuer au service de table en fonction de vos capacités.



LE COUCHER : vous avez la possibilité de vous coucher lorsque vous le désirez. L'équipe éducative est présente pour vous accompagner jusqu'à 22h00



Le relais de l'équipe éducative à partir de 22h00 est assuré par les aides soignants ou surveillants de nuit.

LE SEMI-INTERNAT

L'EXTERNAT



	Lundi ✓	Mardi ✓	Mercredi ✓
Jeudi ✓	Vendredi ✓	Samedi ✗	dimanche ✗



Composition de l'équipe éducative

3 personnels éducatifs dont un coordinateur

Le semi-internat plus communément appelé externat est destiné à accueillir en journée 5 adultes, en situation de handicap et reconnus inaptes au travail. Un planning d'activités est réalisé avec vous et les professionnels de l'établissement.

Les déplacements du domicile à l'externat restent à votre charge.

Vous pouvez demander un transport d'aide à la mobilité (PAM)

www.pam78-92.iledefrance-mobilites.fr

9h30 à 16h30

Temps complet ou séquentiel



ADMISSION : Pour être admis en semi-internat il faut...



Une notification foyer de vie ou d'hébergement remise par la Maison De l'Autonomie. S'inscrire auprès de « Via Trajectoire » <https://trajectoire.sante-ra.fr/Trajectoire/> Demander le dossier unique d'admission auprès de l'assistante sociale de Camille Claudel ou sur le site Via trajectoire.

LES PRESTATIONS

VOTRE ESPACE DE VIE PRIVATIF

Vous pouvez aménager votre chambre selon vos envies.

Pour le foyer d'accueil médicalisé, la chambre est équipée de mobilier aux normes de sécurité. Pour tout achat d'ameublement, un accord préalable est nécessaire.

Vous êtes responsable du rangement de vos affaires. Selon votre autonomie, vous pouvez être aidé par l'équipe éducative.



Vous pouvez regarder la télévision ou écouter de la musique dans le salon collectif ou dans votre espace privé.

Pour le respect d'autrui, le volume sonore doit rester correct .



L'ENTRETIEN DES LOCAUX

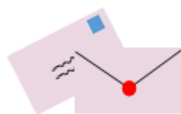
L'entretien est effectué par les services généraux.



La maintenance est assurée par une équipe technique



LE COURRIER



Votre courrier vous est remis fermé. L'affranchissement de vos envois reste à votre charge.

LA LINGERIE



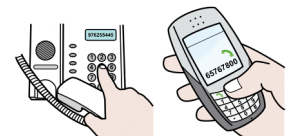
L'entretien de votre linge est assuré par le service lingerie.

Les horaires d'ouvertures sont affichés dans le service et doivent être respectés.

L'entretien peut aussi se faire de façon individuelle, des machines à laver sont à votre disposition dans les services.



TELEPHONE



Vous pouvez contacter librement votre entourage en utilisant la cabine du foyer ou votre téléphone portable. Tous les frais de communication restent à votre charge.

Les personnes qui souhaitent vous joindre peuvent vous contacter en appelant le foyer en dehors des horaires d'activités. Des conversations en Visio sont possibles.



INTERNET



L'établissement est équipé d'internet et d'une connexion Wi-Fi que vous pouvez utiliser avec votre matériel.



LES ACTIVITÉS

L'établissement prend en compte vos demandes d'activités et de sorties.
L'établissement dispose de plusieurs espaces d'activités.

Les espaces collectifs

La « K'fête »

Ouvert de 9h à 23h.
télévision, musique, flipper,
fléchettes, baby-foot



L'espace Snoezelen



Mini-golf



Salle polyvalente



Terrain de pétanque



Il est proposé différentes activités répondant aux besoins de loisirs, de plaisir, de découverte, d'apprentissage et d'inclusion sociale.
Certaines activités ou sorties peuvent être soumises à une participation financière.

Autres activités



Autant que possible, l'établissement est à votre écoute et recueille vos avis et propositions d'améliorations.



LA REUNION RÉSIDENTS

Elle permet à chacun de s'exprimer et de favoriser le vivre ensemble.



LE PROJET PERSONNALISÉ

Tous les ans vous définissez votre projet personnalisé, accompagné de l'équipe éducative. Si vous le souhaitez vous pouvez associer votre famille ou votre représentant légal.



LA COMMISSION RESTAURATION LA COMMISSION MENU

Elles permettent de recueillir toutes les remarques et suggestions et de faire le point sur les repas qui sont servis.



LE CONSEIL DE VIE SOCIALE

Le CVS est destiné à garantir vos droits. C'est un lieu d'échange et d'expression sur toutes les questions en lien avec le fonctionnement de l'établissement. Il a pour vocation de favoriser votre participation (résidents élus) et celle de vos proches (représentants de famille).



LE CONTRAT DE SÉJOUR

Il définit les prestations, les conditions d'accueil et d'accompagnement. Il est signé entre vous et/ou votre représentant légal et l'établissement et assure un engagement mutuel.



LA PERSONNE DE CONFIANCE

Toute personne majeure peut désigner une personne de confiance (un parent, un proche, médecin traitant...) qui pourra l'accompagner et l'assister dans ses démarches concernant sa santé ou témoigner de sa volonté auprès de l'équipe médicale dans l'hypothèse où elle serait hors d'état de s'exprimer.



LA PERSONNE QUALIFIÉE

Elle a pour mission d'aider à faire valoir les droits de l'utilisateur ou de son représentant légal.

Elle intervient sur demande de l'utilisateur, du résident ou de son représentant légal. La liste des personnes qualifiées est fixée pour chaque département par le préfet de département, le président du conseil départemental et le directeur général de l'Agence Régionale de Santé compétente.

LE MEDIATEUR

C'est une personne qui peut vous assister ou vous orienter en cas de non respect de vos droits ou de désaccord avec l'établissement. Vous pouvez choisir ce médiateur dans une liste des Personnes Qualifiées de votre département.



Annexes 1 et 1.1

LA CHARTE
DES DROITS ET LIBERTÉ
DES PERSONNES ACCUEILLIES

TRAITEMENT DES DONNÉES

Tous les professionnels exerçant au sein des foyers Camille Claudel sont tenus à la fois

Au secret professionnel

Au devoir de réserve

Au secret médical

Au secret partagé

Il est interdit à tous les professionnels de révéler des informations concernant les résidents.



LE DOSSIER MÉDICAL PARTAGÉ

Le dossier médical partagé (DMP) est un carnet de santé numérique qui conserve et sécurise vos informations de santé (traitements, résultats d'examens ...)

Il vous permet de les partager avec les professionnels de santé de votre choix, qui en ont besoin pour vous soigner.



LE DOSSIER USAGER

Votre dossier usager est disponible dans le bureau de l'assistante sociale. La partie médicale de ce dossier est sur le logiciel Imago à l'infirmerie.



LE DROIT À L'IMAGE

Permanent pour les manifestations en internes, ponctuel pour les manifestations externes, vous êtes libre d'accepter ou de refuser de le signer. **Annexe 2 - formulaire de droit à l'image.**



LE LOGICIEL IMAGO

Il regroupe vos informations médico-sociales et éducatives, il permet un suivi et une mise à jour des transmissions et des données vous concernant ainsi que votre projet personnalisé.



LE PORTAIL FAMILLE

Pour les membres de votre famille, un accès IMAGO est possible sous réserve de votre autorisation.



La protection de vos données à caractère personnel: « règlement UE 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 sur la protection des données applicable à compter du 25 mai 2018 et par la loi du 6 janvier 1978, dite loi informatique et libertés. » **annexe 3 - contrat Axapa-RGPD**



Vos dossiers personnels et médicaux sont consultables sous réserve d'une demande préalable auprès du directeur de l'établissement et/ou du médecin traitant.

Vous avez le droit de faire rectifier, compléter, préciser, mettre à jour ou effacer les erreurs que vous pourriez trouver.

INFORMATIONS DIVERSES

LES MÉDICAMENTS



Si un traitement vous est prescrit il sera préparé par la pharmacie et distribué par l'équipe éducative ou soignante.

L'ARGENT DE POCHE



Votre argent de poche est à votre disposition.

En fonction de votre autonomie, l'équipe éducative en lien avec votre représentant légal peut vous aider dans sa gestion.

LE TABAC



Accepté à l'extérieur des bâtiments, en respectant l'environnement et la propreté des lieux.

Pour des raisons de sécurité et d'hygiène il est demandé de ne pas fumer dans les chambres.

Nous vous rappelons toutefois que fumer peut nuire à votre santé.

RELIGIONS



Établissement laïc, vous seul avez le choix de votre pratique religieuse.

VIDÉO SURVEILLANCE



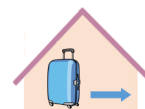
Pour votre sécurité, les voies de circulations intérieures et extérieures sont placées sous vidéo surveillance. (couloirs, parkings, jardin).



Les illustrations utilisées dans ce livret proviennent pour beaucoup de la banque de données ARASAAC. (<https://arasaac.org>).

D'autres sont issues de Picto-France (<http://www.pictofrance.fr/Picto.aspx/accueil>) ou autres sites de pictogrammes gratuits. Des images trouvées sur internet complètent ce livret, source : google

LES VISITES ET SORTIES



Elles sont faites selon vos besoins et ceux de vos proches. Il est toutefois important de respecter le quotidien de chacun et le bon fonctionnement de l'établissement (heure de repas, temps d'activité ...)

VOS OBJETS DE VALEUR



Vous pouvez installer un coffre dans votre chambre pour vos biens de valeur. La clé ou le code reste sous votre responsabilité.

Il est possible de confier vos objets de valeur à l'établissement.

ENQUETE DE SATISFACTION

Pour optimiser nos prestations, vous serez sollicités tous les deux ans pour répondre à un questionnaire de satisfaction.



PARTICIPATION FINANCIÈRE

Pour chaque personne admise dans l'établissement et, en fonction de ses revenus, une participation financière est demandée.

Le détail de cette contribution est précisé dans le contrat de séjour.

